

Econocom Group SA/NV

Société anonyme faisant ou ayant fait publiquement appel à l'épargne

Siège social : 5, Place du Champ de Mars, 1050 Bruxelles

Numéro d'entreprise : 0422.646.816 (RPM Bruxelles)

(ci-après la "Société")

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DES ACTIONNAIRES TENUE LE 19 MAI 2015**

Bureau

La séance est ouverte à 11 heures sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe Roesch, Administrateur Délégué d'Econocom Group SA/NV (le "**Président**").

Le Président désigne Madame Laura Vanderlinden, collaboratrice à l'étude Notaires Berquin, comme secrétaire de l'assemblée.

Chantal NOTIAIRE Pétus est désigné comme scrutateur.

Composition de l'assemblée**Actionnaires**

Une liste de présence reprenant le nom de tous les actionnaires, assistant en personne ou par procuration à l'assemblée, ainsi que le nombre d'actions détenues par chacun de ceux-ci, a été signée avant la séance par chacun des actionnaires ou mandataires présents, et par les membres du bureau.

L'original de cette liste des présences, ainsi que les procurations et attestations relatives à la détention de titres dématérialisés à la date d'enregistrement, resteront annexés au présent procès-verbal et conservés dans le registre des procès-verbaux des assemblées générales de la Société.

L'assemblée générale, à l'unanimité, renonce explicitement à soulever toute nullité éventuelle des procurations émises et ce pour vice de forme ou toute autre raison.

Administrateurs et commissaire

Les administrateurs de la Société ont renoncé aux formalités de convocation. Le commissaire a été convoqué conformément aux articles 533 et 535 du Code des sociétés. Monsieur Damien Walgrave, représentant le commissaire PwC Réviseurs d'Entreprises SCCRL, est présent à l'assemblée.

Exposé du Président

I. Le Président expose que la présente assemblée générale a pour ordre du jour:

1. Lecture, discussion et explication du rapport de gestion du conseil d'administration, des comptes annuels consolidés clôturés au 31 décembre 2014 et du rapport du commissaire sur l'exercice social et consolidé clôturé au 31 décembre 2014;
2. Approbation des comptes annuels statutaires clôturés au 31 décembre 2014;
3. Approbation de l'affectation du résultat;
4. Décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2014;
5. Décharge au commissaire pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2014;
6. Renouvellement du mandat d'un administrateur;
7. Approbation du rapport de rémunération;
8. Pouvoirs.

II. Les convocations contenant l'ordre du jour ont été faites par annonces publiées dans:

- Le *Moniteur belge* du 17 avril 2015;
- Le journal *L'Echo* du 17 avril 2015; et
- Le journal *De Tijd* du 17 avril 2015.

Les convocations ont également été communiquées par lettre ordinaire ou par un autre moyen de communication moyennant accord exprès écrit des destinataires, trente jours avant l'assemblée, aux actionnaires en nom et au commissaire.

Le texte de la convocation ainsi que les modèles de procuration et les formulaires pour le vote par correspondance ont par ailleurs été mis à la disposition des actionnaires sur le site web de la Société (www.econocom.com) à partir du 17 avril 2015.

Les publications et convocations sont annexées au présent procès-verbal (Annexe 1).

Il existe actuellement 112.519.287 actions, sans désignation de valeur nominale. Il résulte de la liste des présences ci-annexée (Annexe 2) que 77.717.647 actions sont présentes ou représentées, dont 7.259.423 actions ayant voté par correspondance. Chaque action donne droit à une voix.

Les formulaires de vote par procuration et de vote par correspondance resteront annexés au présent procès-verbal (Annexe 3).

III. Un mois avant l'assemblée générale, les actionnaires ont pu prendre connaissance, au siège social, des comptes annuels ainsi que des pièces et rapports dont question à l'article 553 du Code des sociétés.

IV. Pour être admises, les propositions à l'ordre du jour doivent réunir la majorité simple des voix pour lesquelles il est pris part au vote.

Constatation de la validité de l'assemblée

L'exposé du Président est reconnu exact par l'assemblée; celle-ci se reconnaît valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Résolutions

Après avoir pris connaissance des rapports annoncés dans l'ordre du jour et après avoir délibéré sur les points à l'ordre du jour, l'assemblée adopte les décisions suivantes:

Résolution 1. Lecture, discussion et explication du rapport de gestion du conseil d'administration, des comptes annuels consolidés clôturés au 31 décembre 2014 et du rapport du commissaire sur l'exercice social et consolidé clôturé au 31 décembre 2014.

L'assemblée générale dispense le Président de lire le rapport de gestion du conseil d'administration sur les comptes annuels statutaires, ainsi que celui relatif aux comptes annuels consolidés clôturés au 31 décembre 2014 (*Annexe 4*). L'assemblée générale dispense également le Président de lire le rapport du commissaire portant sur l'exercice social et consolidé clôturé au 31 décembre 2014 (*Annexe 5*). Les actionnaires ont en effet eu l'occasion de prendre connaissance de ces rapports avant l'assemblée générale.

Ces rapports ne donnent lieu à aucune observation de la part de l'assemblée générale.

Résolution 2. Approbation des comptes annuels statutaires au 31 décembre 2014.

L'assemblée générale a reçu communication des comptes annuels statutaires relatifs à l'exercice social clôturé le 31 décembre 2014 tels qu'établis par le conseil d'administration (*Annexe 6*). Les comptes annuels comprennent le bilan, le compte de résultats et l'annexe.

L'assemblée générale des actionnaires approuve les comptes annuels statutaires au 31 décembre 2014 (77.717.661 voix "Oui", voix "Non" et voix "Abstention").

- Le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été exprimés: 77.717.661
- La proportion du capital représentée par ces votes: 69,07%.
- Le nombre total de vote valablement exprimés: 77.717.661

Résolution 3. Approbation de l'affectation du résultat.

L'assemblée générale constate que le bénéfice de l'exercice social clôturé le 31 décembre 2014 est de 27.155.384,12 euros et que le bénéfice reporté de l'exercice précédent est de 71.237.088,75 euros.

L'assemblée générale décide d'affecter les résultats de la manière suivante:

- à la réserve légale pour 168.971,45 euros,
- aux autres réserves pour 22.165.843,70 euros,
- au résultat reporté pour 76.057.657,72 euros;

Cette résolution est adoptée (77.717.661 voix "Oui", voix "Non" et voix "Abstention").

- Le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été exprimés: 77.717.661
- La proportion du capital représentée par ces votes: 69,07%.
- Le nombre total de vote valablement exprimés: 77.717.661

Résolution 4. Accorder décharge aux administrateurs pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2014.

L'assemblée générale des actionnaires donne décharge à l'ensemble des administrateurs de la Société pour leur gestion durant l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée (77.715.863 voix "Oui", 1.792 voix "Non" et voix "Abstention").

- Le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été exprimés: 77.717.661
- La proportion du capital représentée par ces votes: 69,07%.
- Le nombre total de vote valablement exprimés: 77.717.661

Résolution 5. Accorder décharge au commissaire pour l'exercice clôturé le 31 décembre 2014.

L'assemblée générale des actionnaires donne décharge au commissaire de la Société, PwC Réviseurs d'Entreprises SCCRL, représenté par Monsieur Damien Walgrave, pour son contrôle durant l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée (77.715.863 voix "Oui", 1.792 voix "Non" et voix "Abstention").

- Le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été exprimés: 77.717.661
- La proportion du capital représentée par ces votes: 69,07%.
- Le nombre total de vote valablement exprimés: 77.717.661

Résolution 6. Renouvellement du mandat de Monsieur Robert Bouchard en qualité d'administrateur d'Econocom Group SA/NV pour une durée de 6 ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2021.

L'assemblée générale des actionnaires décide de renouveler le mandat de Monsieur Robert Bouchard en qualité d'administrateur de la Société, pour une durée de 6 ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire à tenir en 2021.

Cette résolution est adoptée (62.730.258 voix "Oui", 14.387.403 voix "Non" et voix "Abstention").

- Le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été exprimés: 77.717.661.
- La proportion du capital représentée par ces votes: 69,07%.
- Le nombre total de vote valablement exprimés: 77.717.661.

Résolution 7. Commentaire du rapport de rémunération par le Comité de Rémunération et approbation du rapport de rémunération.

L'assemblée générale des actionnaires a pu prendre connaissance des commentaires du Comité de Rémunération relatifs au rapport de rémunération (Annexe 7) et approuve le rapport de rémunération.

Cette résolution est adoptée (64.735.770 voix "Oui", 12.981.891 voix "Non" et voix "Abstention").

- Le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été exprimés: 77.717.661.
- La proportion du capital représentée par ces votes: 69,07%.
- Le nombre total de vote valablement exprimés: 77.717.661.

Résolution 8. Délégation de pouvoirs, avec faculté de signature et de substitution au conseil d'administration pour l'exécution des résolutions qui précèdent.

L'assemblée générale des actionnaires délègue à chaque administrateur de la Société ainsi qu'à Pierre De Pauw, ou tout autre avocat du cabinet NautaDutilh, situé à 1000 Bruxelles, Chaussée de La Hulpe 120, avec faculté de subdélégation, tous pouvoirs pour l'exécution des résolutions qui précèdent et pour procéder à toute formalité généralement nécessaire ou utile relative aux résolutions qui précèdent, en ce compris le pouvoir de déposer tout document au greffe compétent et de procéder aux formalités nécessaires à la publication des résolutions aux annexes du Moniteur belge. A ces fins, le mandataire pourra au nom de la Société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire.

Cette résolution est adoptée (77.217.661 voix "Oui", voix "Non" et voix "Abstention").

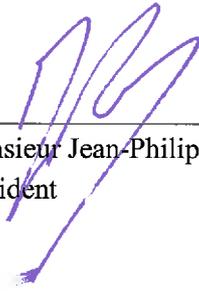
- Le nombre d'actions pour lesquelles des votes ont été exprimés: 77.717.661.
- La proportion du capital représentée par ces votes: 69,07%.
- Le nombre total de vote valablement exprimés: 77.717.661.

Fin de l'assemblée

Le Président demande s'il y a des questions ou des commentaires sur des points à l'ordre du jour ou sur des points qui ne figurent pas à l'ordre du jour. Il n'y en a pas.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 12 heures 00

Signatures



Monsieur Jean-Philippe Roesch,
Président



Madame Laura Vanderlinden
Secrétaire

Chanson Patrick

Scrutateur

Annexes:

1. Publications et convocations à l'assemblée générale ordinaire;
2. Liste des présences;
3. Formulaire de vote par procuration et de vote par correspondance;
4. Rapport de gestion du conseil d'administration et des comptes annuels consolidés clôturés au 31 décembre 2014;
5. Rapport du commissaire portant sur l'exercice social et consolidé clôturé au 31 décembre 2014;
6. Comptes annuels statutaires au 31 décembre 2014;
7. Rapport de rémunération.

